

Lettre d'info communale

3^e trimestre 2026

Agir contre
le **réchauffement climatique**
et ses effets

Lieu-dit Dueräcker*
à l'entrée de Breitenbach
(*terrain sec).

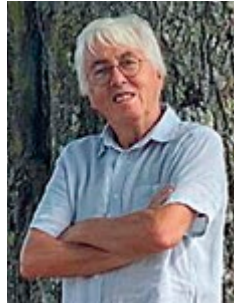


www.breitenbach.fr

Sommaire

Comptes rendus des réunions	p.3
Sortie en forêt	p.4
Le martelage	p.6
Aménager des mares forestières	p.7
L'été jaune, orange, rouge	p.11
Venez en discuter...	p.12
Fonds de dotation Imagine	p.13
La Villa Mathis	p.21
Marche gourmande	p.23
Portrait d'Henri Frering	p.25
Nouvelle cloche	p.27
Célébration du 15 août	p.29
Concert du Philharmonique	p.30
Passeurs de Musique	p.31
Commémoration à la Charbonnière	p.32
L'inaction climatique	p.33
Avis d'enquête publique	p.33
Agenda / État civil	p.36

Édito



Cher(e)s concitoyennes et concitoyens,

Le Ténéré, au cœur du Sahara, est un des déserts les plus arides du monde, surnommé le désert des déserts.

Au milieu des plaines sablonneuses de ce vaste espace hostile à la vie poussait un arbre, un seul, un acacia solitaire, dernier témoin de très anciennes forêts d'un Sahara plus humide, éloigné de 150 km des arbres les plus proches : l'arbre du Ténéré.

Ce petit arbre était vénéré par les nomades. Les camionneurs qui gravaient leurs initiales sur son tronc l'avaient fragilisé, des branches avaient été cassées mais les canicules et les sécheresses extrêmes semblaient sans prise...

Il a vécu là pendant plus de 300 ans, plongeant ses racines très profondément pour atteindre un peu d'eau, servant de repère dans l'immensité du désert.

Et puis, en novembre 1973, un camionneur faisant une marche arrière l'a renversé, a réussi l'exploit de renverser le seul arbre existant encore dans le Ténéré, le seul arbre au monde qui figurait sur une carte !

La résilience exceptionnelle de ce petit acacia prend tout son sens aujourd'hui. Alors que d'immenses forêts brûlent ou sont détruites pour laisser place à des plantations, que la Terre se réchauffe et que l'eau vient à manquer ou submerge d'immenses contrées, l'arbre nous rappelle sa promesse : la forêt – à condition d'y porter un regard nouveau – est la plus efficace manière de lutter contre le changement climatique.

Jean-Pierre Piela

Directeur de publication : **Jean-Pierre PIELA**
Comité de rédaction : **Commission Communication**
Mise en page : **www.atelierc.com**
Impression : **Les Bateliers Imprimeurs**
1 Rue de l'Uranium, 67800 Bischheim, France
Photos : D.R., Commune de Breitenbach
Date de parution : **Août 2026**
Dépôt légal : **3^e trimestre 2026**

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

4 place de l'église 67220 Breitenbach
Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85
mairie@breitenbach.fr
www.breitenbach.fr



Comptes rendus des réunions du **conseil municipal**

Les comptes rendus complets figurent sur le site internet de la Commune et sont consultables en mairie.

30 mars 2026

Le Maire présente aux conseillers les documents financiers 2026 déjà approuvés par le précédent Conseil Municipal.

Le Conseil approuve :

- Une facture de l'entreprise Chrétien de 2365 €HT. pour la mise en place d'un moteur de volée électronique sur la cloche 4.
- Les délégations concernant le/la :
 - SIVU
 - Commission électorale
 - SDEA
 - Commission Communale de la Chasse
 - Association des 26 communes
 - Association des Communes Forestières

16 avril 2026

Le Conseil approuve :

- La composition des commissions municipales
- La création d'un :
 - Conseil élargi et de la participation citoyenne aux commissions
 - Conseil des Jeunes
- Une demande de subvention pour la replantation en forêt au titre de France Nation Verte
- L'enlèvement d'un poteau d'incendie rue du Mont Sainte Odile
- Le projet d'installation d'une citerne d'eau de grande capacité.

20 juin 2026

Le Conseil approuve:

- Les délégations concernant le/la :
 - CCID
 - CNAS
 - Brigade Verte
 - AFAFAF
 - Correspondant Défense
- Le renouvellement de la convention avec le CAUE
- L'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics

Sortie en forêt du 30 mai 2026

Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni le 30 mai en présence d'Étienne Ley et d'Olivier Seyller, de l'ONF, ainsi que de Gilles Zimmermann, agent technique de la commune, pour aborder la thématique forestière.



Une première partie s'est déroulée en mairie, avec des échanges nombreux :

- La présentation de l'ONF, Établissement Public (Industriel et Commercial).
- Les vocations de la forêt : protection des sols et de l'eau, gestion durable des forêts et protection du patrimoine forestier public, production de bois d'œuvre et d'énergie, réservoir d'eau, espace de biodiversité, accueil du public.
- Les enjeux forestiers : l'impact du dérèglement climatique avec la fragilisation des plantations, la régénération naturelle, l'infiltration de l'eau de pluie, les risques d'incendies, etc.
- La programmation annuelle : en fin d'année, la commune est destinataire de l'État Prévisionnel des Coupes et Travaux qui est élaboré par l'ONF selon le Plan d'Aménagement de 20 ans. La commune doit approuver/amender le projet qui sera mis en œuvre l'année suivante, la commune ayant aussi en charge la consultation des entreprises qui seront chargées des travaux d'exploitation et de débardage.
- Les produits forestiers : le bois est vendu sous forme de grumes en bord des routes forestières. Pour le renouvellement des boisements, les plantations sont nécessaires dans les secteurs où la régénération naturelle est insuffisante. Pour protéger les jeunes plants, la meilleure solution est l'engrillagement, mais il a un coût élevé et nécessite de l'entretien annuel. Il permet également l'installation de

régénération naturelle en complément des plantations et une diversification lorsqu'il y a présence de semenciers proches ou dans la clôture.

Les plantations étant subventionnées, il faut atteindre un taux de réussite d'au moins 80% au bout de 5 ans sous peine de devoir restituer les aides. Si les grandes plantations et leurs protections sont essentiellement installées par des entreprises, les regarnis nécessaires (remplacement de plants morts) sont souvent réalisés par le personnel communal et, ces dernières années, lors de journées citoyennes. Pour favoriser la reprise, toujours aléatoire selon la météo, certains plants (les résineux principalement) sont en godets là où les feuillus sont plutôt en racines nues.

- Les essences : de nouvelles essences, réputées capables de mieux s'adapter au changement climatique, sont introduites en petites quantités (cèdre de l'Atlas, pin Laricio) afin de constituer un jour des semenciers, à l'exemple des douglas introduits sous l'époque allemande au début du XX^e siècle. Ces changements sont anecdotiques et ne doivent pas faire oublier que l'objectif fondamental est de réussir la régénération naturelle. Les autres essences évoluent, avec une plus grande diversité, plus de feuillus, en adéquation avec les sols
- Chasse : la forêt est partagée en 4 lots de chasse (et deux lots privés) avec des plans (objectifs) de tir afin de réguler les ongulés (cervidés, chevreuils, sangliers) dont la pression est trop importante. Une sortie annuelle commune/ONF/locataires de chasse autour de « constats partagés » permet un dialogue positif sur la base d'observations factuelles.





• Où va le bois ? : La contractualisation de la vente des bois avec les scieries du massif et la certification PEFC, permettent d'assurer que 95% des bois de nos forêts sont transformés dans des scieries alsaciennes ou des régions voisines. Le bois produit est donc revendu localement.

La suite de la matinée s'est passée en forêt avec la visite de différents sites :

• À la Charbonnière, la visite d'une parcelle d'essences variées (régénération naturelle d'une trentaine d'années) a permis de présenter la future coupe d'amélioration de ce boisement. C'était l'occasion pour les forestiers d'indiquer que les houppiers (cimes des arbres) en deçà de 7 cm de diamètre restent en forêt pour leur richesse en minéraux et la pérennité de l'humus, comme d'ailleurs les souches des arbres exploités. Olivier Seyller a signalé aussi qu'autrefois le secteur avait des sites de production de charbon de bois et qu'une analyse aérienne permet de bien distinguer les anciens emplacements.

Près du terrain de biathlon, visite de trois mares réalisées dans le cadre des projets Trame Verte et Bleue, qui garantissent des points d'humidité lors des sécheresses et permettent à la petite faune de s'y réfugier.

• En descendant vers la Tannhutte, en parcelle 40, une plantation (fourniture et mis en place) de 100 érables champêtres, 50 tilleuls, 50 alisiers torminal, et 50 cormiers, a été financé à 80% par le projet TVB apporte une diversité de feuillus dans un secteur essentiellement occupé par des résineux, qui ont été en partie scolytés. Au préalable une clôture a été mise en place par le service communal sur une surface de 0,11 ha.



Carte sur fond LIDAR (scan sol) : ancienne place de charbon dans la parcelle 25 de la FC de Breitenbach.

• Trois beaux ormes (essence en disparition depuis la fin des années 1970) en bordure de sentier ont fait la joie des visiteurs.

• Plus bas, en parcelle 29, le groupe s'est arrêté au-dessus d'un secteur fortement scolyté et visible depuis le village, qui fera l'objet cet hiver d'une plantation sur 1.4ha par une entreprise. Le site est favorable au pin sylvestre, avec des plantations complémentaires d'érable plane et de tilleul.

La matinée s'est achevée au caveau avec une assiette froide en relation avec la splendide et chaleureuse météo, concoctée comme toujours par... devinez qui ! *

Nous rappelons que les personnes qui sont intéressées par le thème de la forêt peuvent participer à ces sorties, à différentes réunions et aux réflexions et échanges en s'inscrivant dans la commission forêt.

Le martelage

Le Martelage est l'opération de marquer les bois qui seront coupés l'année suivante. La cadence et l'année de passage sont définies dans l'aménagement forestier (document de gestion valable 20 ans).

Généralement les parcelles classées en régénération passent en coupe tous les 5 ans et les parcelles classées en amélioration et en irrégulier tous les 8 ans.

Le marquage des bois à couper peut se faire à la peinture rouge ou au marteau forestier.



Lors de cette opération sont également désignés des arbres BIO (triangle inversé).



Ces arbres BIO peuvent être des arbres à cavité, fente, favorable au gîte d'oiseaux ou chauve-souris, des espèces locales rare, des arbres en symbiose avec du lierre, des arbres de grande dimension, des

arbres à forme peu commune, des arbres secs de 35 cm de diamètre et plus favorable aux insectes. Ces arbres BIO ne peuvent pas être désignés au bord de chemin ou sentier.

Si c'est le cas on peut alors les désigner en arbre remarquable par trois traits verticaux.



Lors de martelage de petits bois ou dans des forêts plus jeunes on peut désigner des arbres objectifs de manière à les repérer plus facilement par la suite et à les préserver lors des prochaines coupes de bois. Cette désignation peut se faire soit par des points ou par un double cerclage.

● Olivier SEYLLER



Amenager des mares forestières

Une mare, c'est souvent un simple creux d'eau, discret, parfois temporaire, bordé de plantes, de vase, de joncs et de silence. Elle est facilement oubliée, minimisée, réduite parfois à un rôle décoratif voire à une source de nuisances.

Et pourtant, derrière cette petite surface d'eau ridée par les insectes se cache une réponse concrète à plusieurs défis actuels : le réchauffement climatique, le manque d'eau, le recul de la biodiversité, l'appauvrissement des sols et la disparition de la petite faune.

À Breitenbach comme ailleurs, les mares reviennent donc dans les discussions communales, les projets forestiers, les politiques de biodiversité et les programmes de Trame verte et Bleue. Non par nostalgie, mais parce qu'on redécouvre toute leur utilité.

Une mare retient l'eau. Elle offre un refuge. Elle sert de lieu de reproduction. Elle relie des milieux entre eux. Elle nourrit les libellules, les amphibiens, les oiseaux, les chauves-souris. Elle apporte un peu de fraîcheur et rappelle que l'eau ne doit pas seulement être évacuée, canalisée ou absorbée.

À Breitenbach, ce sujet prend une couleur particulière : celle de la forêt. Les mares forestières dont il est question ici sont pensées pour protéger la petite faune et redonner au vivant des points d'appui dans le paysage.

Des mares disparues en silence

Si l'on parle aujourd'hui de restaurer des mares, c'est bien qu'elles aient disparu.

Pendant des siècles, elles ont fait partie du paysage ordinaire. Elles servaient à abreuver les animaux, arroser les jardins, laver, constituer une réserve d'eau, parfois même participer à la lutte contre les incendies ou répondre à des usages agricoles et artisanaux. Elles étaient entretenues parce qu'elles rendaient service.

Puis leur rôle a changé. Avec l'arrivée de l'eau courante, la modernisation des fermes et la transformation des pratiques agricoles, beaucoup de mares ont perdu leurs usages quotidiens. La mécanisation agricole, le remembrement, l'agrandissement des parcelles, l'arrachage de haies, la rectification des fossés et le drainage ont profondément transformé les campagnes. Dans ce nouveau paysage plus grand, plus droit, plus facile à exploiter, la mare a souvent été perçue comme un obstacle économique : une gêne, une perte de surface, un endroit à combler ou à abandonner.

Une mare abandonnée ne reste pas éternellement une mare. Les feuilles tombent, la vase s'accumule, les végétaux gagnent du terrain. Peu à peu, l'eau libre disparaît : c'est l'atterrissement. Ce phénomène est naturel, mais il s'accélère lorsque plus personne n'entretient le milieu. Une mare disparaît rarement avec fracas. Elle disparaît en silence : un remblai, une buse, une parcelle nivelée, un fossé rectifié, puis le paysage s'habitue et la mémoire s'efface.

Restaurer une mare, ce n'est donc pas « mettre un peu d'eau » pour faire joli. C'est tenter de réparer un maillage ancien : un réseau de petits points d'eau, de haies, de prairies, de lisières et de sols vivants qui permettait aux espèces de circuler, de se reproduire et de survivre. La mare ne remplace pas une zone humide, une forêt, une prairie ou une haie. Elle est un relais, un maillon, et pour qu'un maillon fonctionne, encore faut-il accepter de le regarder autrement.

Changer de regard sur l'eau qui stagne

La mare nous oblige aussi à interroger notre regard sur la nature. Au fil des décennies, nous avons jugé les milieux naturels avec des critères humains : est-ce utile ? propre ? productif ? maîtrisé ? rentable ? Dans cette logique, une eau stagnante avait peu de valeur. Elle paraissait suspecte, sale, inquiétante, parfois inutile.

L'enquête d'opinion menée en 2012 par Mohamed Raouf Saïdi pour le ministère de l'Écologie montre que cette méfiance n'a pas totalement disparu. L'expression « zone humide », centrale pour les spécialistes, reste peu présente dans le langage courant. Les habitants parlent plus facilement d'étangs, de marais, de bois, de prairies ou simplement de « chez nous ».

L'étude montre aussi que les zones humides restent parfois associées aux crapauds, serpents, batraciens et moustiques, vestiges d'une ancienne vision répulsive des eaux stagnantes.

Autrement dit, la mare existe dans le paysage, mais pas toujours dans notre vocabulaire. Et ce que nous ne savons pas nommer, nous avons souvent du mal à protéger.

Pourtant, une mare vivante n'est pas une eau morte. Elle peut être trouble sans être sale. Elle peut contenir de la vase sans être abandonnée. Elle peut accueillir des mous-

tiques sans devenir une nuisance. Elle peut s'assécher en été sans être ratée. Elle peut paraître modeste et pourtant être essentielle.

L'historien Jean-Michel Derex rappelle que « réparer la nature » n'est jamais une opération simple. Les paysages humides ne sont pas des décors figés : ils ont une histoire. Ils ont été façonnés par les hommes, l'économie, la démographie, les usages agricoles et les choix politiques. Restaurer un espace humide suppose donc de se demander ce que l'on veut restaurer : un paysage ancien, une fonction écologique, une mémoire ou une capacité d'adaptation pour l'avenir.

Appliquée aux mares, cette idée est essentielle. Restaurer une mare, ce n'est pas revenir au passé. C'est répondre aux besoins de notre temps : mieux garder l'eau, soutenir la petite faune, recréer des continuités écologiques, offrir un support d'observation aux habitants et aux enfants et redonner une place à des milieux que nous avons cessé de regarder.



À Breitenbach, des mares forestières pour la petite faune

À Breitenbach, cette réflexion prend une forme concrète : cinq mares forestières ont déjà été créées. Elles participent à la cohabitation entre les êtres qui peuplent les forêts : amphibiens, insectes, oiseaux, petits mammifères, chauves-souris, arbres, sols et humains.

Elles ralentissent et retiennent l'eau de pluie, fixent du CO₂, diversifient les habitats et accueillent de nombreuses espèces discrètes.

L'enjeu est de redonner à la forêt de petits espaces humides judicieusement placés, capables d'aider le vivant à traverser les sécheresses, les changements de température et les temps d'appauvrissement des habitats.

Une mare forestière ne fonctionne jamais seule. Elle est entourée de feuilles mortes, de souches, de racines, de bois mort, d'herbes hautes, de lisières et d'abris.

C'est là que commence le petit peuple de la mare.

Le petit peuple des mares forestières

Une mare qui vient d'être créée ne reste pas vide très longtemps. Elle se peuple progressivement, et les habitants les plus connus sont les amphibiens : les anoues, comme les grenouilles et les crapauds, et les urodèles, comme les tritons et les salamandres.

Le triton palmé, petit et discret, vient pondre au printemps dans les mares favorables. Ses œufs sont déposés un par un dans les feuilles de plantes aquatiques. Le triton alpestre, reconnaissable à son ventre orange, aime fréquenter les mares riches en végétaux.

Les grenouilles rousses et agiles sont souvent parmi les premières à rejoindre les points d'eau en fin d'hiver. Puis, selon les milieux, viennent crapauds communs, crapauds verts, crapauds calamites, grenouilles vertes ou rainettes vertes.

Dans le cas des mares forestières, les amphibiens occupent une place centrale. La mare est leur lieu de reproduction, mais la forêt est leur maison le reste de l'année. Beaucoup d'entre eux vivent hors de l'eau une grande partie du temps, cachés dans les feuilles mortes, sous le bois mort, dans les racines, les talus, les pierres ou les zones fraîches.

C'est cette complémentarité qui fait la richesse d'une mare forestière !

Les libellules et demoiselles y jouent aussi un rôle majeur. Avant de voler, elles vivent sous l'eau sous forme de larves, prédatrices, notamment de larves de moustiques, elles se développent sous l'eau avant de sortir de leurs exuvies pour s'envoler. Autour de la mare, d'autres animaux viennent boire, chasser ou se nourrir : mésanges, geais, hérons, renards, écureuils, hermines, couleuvres et chauves-souris variées, comme les pipistrelles et les douze autres variétés identifiées en forêt de Breitenbach.



Une mare forestière est donc bien plus qu'un point d'eau : c'est un lieu de vie, un refuge, un lieu de ponte au printemps, un point d'abreuvement en période sèche, un garde-manger...

Créer une mare, c'est investir pour l'avenir

Créer une mare ne consiste pas seulement à creuser un trou. Avant le premier coup de pelle, il faut vérifier si le site est adapté. Le sol est-il argileux ? L'eau vient-elle de la pluie, d'une source, d'une nappe ou du ruissellement ? Le terrain est-il accessible aux machines ? Faut-il une étanchéité naturelle, un apport d'argile ? La mare sera-t-elle reliée à des haies, des prairies, des lisières ou une zone humide ?

Une mare forestière doit être pensée avec le relief, le sol, l'ombre, la lumière, l'écoulement de l'eau et les habitats voisins. Trop d'ombre peut limiter certaines plantes aquatiques. Trop de soleil peut réchauffer fortement l'eau. L'enjeu est de trouver un équilibre : une mare assez lumineuse pour fonctionner, mais intégrée dans un milieu forestier qui offre fraîcheur, refuges et continuité pour la petite faune.

La mare forestière n'est donc pas un simple aménagement ajouté à la forêt. Elle doit s'inscrire dans son fonctionnement : retenir l'eau là où le sol s'y prête, éviter les zones sensibles, respecter les espèces déjà présentes et maintenir des abords favorables.

Il faut aussi vérifier la réglementation. Une mare peut être concernée par la loi sur l'eau, le règlement sanitaire départemental, les espèces protégées, Natura 2000, les zones humides, les zones inondables ou les périmètres de captage.

Y'en a mar(r)e des idées reçues

Une mare écologique n'est pas un bassin à poissons. Les poissons rouges et autres carpes mangent les œufs, les têtards et les larves d'insectes, remuent les sédiments et déséquilibrent le milieu. **Une mare à amphibiens doit donc rester sans poissons.**

Ainsi, une mare qui s'assèche en été n'est pas forcément ratée. Si elle est en eau au printemps, pendant la reproduction, elle peut remplir son rôle. Beaucoup de mares temporaires sont même très intéressantes pour la petite faune, car elles limitent l'installation des poissons.

Quant aux moustiques, oui, ils peuvent pondre dans l'eau. Mais une mare équilibrée accueille aussi leurs prédateurs : larves de libellules, dytiques, notonectes, amphibiens, oiseaux et chauves-souris. Les vrais foyers à moustiques sont ailleurs : coupelles, seaux, gouttières bouchées, bâches, gamelles, pneus, etc. Dans une mare vivante, le moustique entre dans la chaîne alimentaire.

Une mare forestière peut donc être brune, basse, pleine de feuilles, bordée d'herbes et pourtant fonctionner parfaitement. Elle ne ressemble pas toujours à l'image d'un espace « propre », mais elle a vocation d'être pleine de vie.

Réussir la création de très nombreuses mares dans les années à venir est donc un vrai défi pour la commune, c'est aussi une grande opportunité pour la faune et la flore de montagne.

● Pierre STAUT, Stagiaire





L'été jaune, orange, rouge

Un monde en feu, des terres jaunies à perte de vue, des fleuves presque à sec et une détresse immense du monde sauvage : ainsi donc, comme annoncé depuis des dizaines d'années, le réchauffement climatique prend corps. Même si par miracle on pouvait arrêter les causes, le réchauffement va se poursuivre : demain sera plus chaud, plus sec, plus dérèglé qu'aujourd'hui.

*Arrêter les causes ? Qui serait prêt à changer de mode de vie ? **Le mode de vie américain est non négociable**, martelait déjà George W. Bush en 92 à Rio.*

Le 30 juillet 2026 a été celui du dépassement mondial de la Terre, signifiant que l'humanité a consommé toutes les ressources naturelles mondiales que la planète peut régénérer en une année. La France l'avait atteint pour sa part le 24 avril déjà, et d'année en année, ce jour du dépassement est toujours plus tôt.

Alors, terre en ébullition et en faillite : que pouvons-nous faire ?

L'abandon...

Certains d'entre vous ont sans doute déjà décroché et ne liront pas la suite. On n'aime pas les mauvaises nouvelles, et pour d'aucuns, il suffit de ne pas y croire.

Les milliardaires, par exemple : ils sont au pouvoir, directement ou indirectement, et veillent à s'enrichir : cela consiste à nier ou minimiser le dérèglement climatique et à contrôler des médias. CNews et sa galaxie (Europe 1, JDD, etc.) au service de Bolloré, Sud Radio du milliardaire Latouche, les médias de Stérin, etc. sont ouvertement climatosceptiques, comme Fox News et le Wall Street Journal le sont au service de Trump. Ils s'assurent d'une large base de climatoscepticisme et multiplient les fake news pour l'élargir. Ceux qui se sont laissés enfermer dans cette galaxie en deviennent les plus ardents soutiens : comme Trump, il faut bannir jusqu'à l'idée même de changement climatique.

Ou l'engagement !

D'autres n'ont pas décroché : ce qui se passe est terrible, mais il faut l'affronter. Avec eux, ensemble, localement, on peut agir et trouver des solutions, agir contre le changement, trouver des réponses pour s'adapter à ce changement.

Une bonne approche est d'écouter ce que disent les scientifiques qui n'ont cessé d'alerter sur l'évolution climatique. En France, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a travaillé entre 2019 et 2021 sur quatre scénarios type visant la neutralité carbone à l'horizon 2050 et décrivant des choix de société et des degrés de sobriété différents. Ces scénarios sont retravaillés en 2026 et seront publiés en fin d'année.

Le scénario 1 (Génération Frugale) est rude, alors que le scénario 4 (Pari Réparateur) est alléchant (on ne change guère de mode de vie) mais peu fiable : c'est un pari ! Les scénarios intermédiaires 2 (coopérations territoriales) et 3 (technologies vertes) sont plus prudents mais demandent une transformation soutenue de nos habitudes individuelles et de notre société.

Comment pouvons-nous traduire ces propositions sur le terrain et construire des solutions ensemble ? Le rôle d'une municipalité c'est aussi de proposer aux habitants du village de réfléchir au devenir commun, surtout face à de tels enjeux qui impacteront autant notre confort que notre santé, autant nos habitudes que notre désir de vivre dans des conditions supportables.

C'est pourquoi...

...venez en discuter...

Face au réchauffement climatique (et l'été que nous vivons devrait en toute logique nous convaincre enfin toutes et tous d'adopter des comportements plus vertueux en matière de consommation) des actions peuvent (et doivent) être mises en œuvre au niveau communal afin de limiter les effets de la chaleur et de la sécheresse.

• **En forêt**, la création d'une **trame de vieux bois/bois mort** permettra de favoriser la biodiversité mise à mal par des parcelles en souffrance. En laissant certaines parties de la forêt sans intervention humaine, les habitats/refuges naturels et les conditions d'évolution favorable de la faune et de la flore seront restaurés.

La poursuite de la **diversification des plantations** vise, elle, à limiter le dépérissement de notre ressource forestière en choisissant des essences plus adaptées au climat actuel et futur.

La création **d'un réseau de nouvelles mares** et une **meilleure gestion des rigoles** sur les chemins permettent à l'eau de s'infiltrer dans les sols plutôt que de ruisseler.

• **Dans la commune**, une réflexion sur **une autre façon d'embellir nos rues par le fleurissement** doit être menée (choix de massifs persistants, plantation de plantes grasses...).

Des **îlots de verdure et de fraîcheur** pourront être répartis au sein du village. La plantation, par exemple, de glycines, vignes vierges, houblons ou petits arbres et l'aménagement de rigoles ou petits

bassins alimentés par les rivières ou les gouttières permettraient d'apporter ombre et humidité.

Un **potager municipal bio** dont le lieu et les modalités de fonctionnement restent à être définis est à l'étude afin de permettre à ceux qui le désireraient de récolter leurs propres légumes.

Rafrâchir les bâtiments (publics ou privés) de manière économe et sans climatisation est également à l'ordre du jour. Isolation performante et naturelle ainsi que ventilation efficace (ventilateur, puits canadien...) peuvent être déployées. Une information technique et professionnelle pourra être dispensée aux particuliers intéressés.

Enfin, une réflexion sur la **mobilité douce** et l'accès à des véhicules électriques partagés pour les villageois (autos, vélos) sera également menée.

Pour tous ces sujets, **la commune désire dialoguer avec les habitants** afin de recueillir leurs idées et de faire, ensemble, des choix judicieux et bénéfiques à toutes et tous.

Pour ce faire :



Une réunion publique de dialogue est organisée le mercredi 23 septembre 2026 à 19h30 dans la salle de l'ESC.

Nous espérons vous y voir nombreux, désireux de partager la vision d'un avenir moins subi pour notre village.

• Jean-Pierre PIELA / Christophe BRUNTZ

Il a dit :

Le chef-d'œuvre le plus abouti du capitalisme contemporain n'est ni l'iPhone, ni la start-up licorne, ni même le milliardaire visionnaire. Non. Son produit phare, son bijou anthropologique, sa plus belle réussite, c'est le pauvre *populiste*. Une véritable prouesse sociale, dépouillé matériellement, mais riche en certitudes contre ses propres intérêts.

On l'a façonné avec soin. On lui a expliqué que ses problèmes venaient toujours d'en bas ou d'à côté, l'immigré, l'assisté, le fonctionnaire, le chômeur, jamais du haut. On lui a appris à haïr l'impôt tout en survivant grâce aux services publics. À défendre les héritiers tout en n'ayant rien à transmettre. À applaudir ceux qui l'écrasent, pourvu qu'ils parlent fort et promettent l'ordre.

• Maximino Fernández Ávila (1968/2020) - Homme politique mexicain.

Le pauvre *populiste* est une créature fascinante, il vote contre lui-même avec ferveur, persuadé qu'un jour, peut-être, il sera du bon côté de la barrière. Il confond la brutalité avec le courage, l'autoritarisme avec la protection, l'injustice avec le mérite. On lui vend la peur en kit, l'identité en solde, la colère en vrac par abonnement mensuel.

À l'aube de ce monde nouveau, les monstres ne surgissent pas des marges : ils montent des urnes, des plateaux télé, des slogans simplistes. Ils prospèrent sur la misère organisée et la lucidité sabotée. Le capitalisme n'a pas seulement produit de la pauvreté ; il a réussi bien pire : la rendre docile, obéissante, hargneuse, et reconnaissante. Un chef-d'œuvre je vous dis !



Imagine

Projets participatifs pour un territoire vivant

Un fonds de dotation au service du territoire

Créé par des citoyens en 2021, le fonds de dotation Imagine est un outil de financement au service de la Transition Ecologique des vallées de Villé et de la Haute Bruche. Il repose sur une idée simple : donner la possibilité aux citoyens, aux entreprises et aux acteurs locaux d'agir concrètement au niveau local face aux défis posés par changement climatique, en contribuant au financement de projets visant la lutte contre les dérèglements climatiques, la baisse de notre empreinte carbone et l'adaptation aux inévitables changements climatiques en agissant notamment sur la forêt, l'eau, la biodiversité et l'alimentation.

Les projets soutenus sont ancrés dans les vallées de Villé et de la Haute Bruche et permettent aux citoyens d'agir à l'échelle locale via leur contribution financière, en soutenant les porteurs de projets du territoire. Le financement apporté par les mécènes et donateurs via le fonds de dotation est ainsi réinvesti directement dans l'économie locale.

L'objectif du fonds de dotation est d'impulser un effet levier pour faciliter l'émergence et la concrétisation d'initiatives qui renforcent la dynamique de transition écologique du territoire. Le soutien du fonds de dotation est un gage de confiance qui ouvre la porte à d'autres financements publics ou privés pour faire aboutir les projets.

Le fonds de dotation Imagine est un projet de territoire, qui s'appuie sur un réseau grandissant de partenaires et de soutiens : ils permettent de nourrir sa réflexion, de renforcer son action et ainsi d'optimiser l'impact des fonds collectés pour une meilleure résilience climatique de nos vallées.



ACTION //

L'ambition d'Imagine est de traduire le dynamisme de nos vallées en matière de transition écologique et d'engagement citoyen en réalisations concrètes, et ainsi d'en faire un territoire pilote qui pourra inspirer d'autres territoires engagés.

DES PROJETS ABOUTIS

Trois projets soutenus par Imagine se sont concrétisés : l'installation d'une citerne d'eau à Ranrupt, la création de la liaison écolodique l'Échappée à Breitenbach et les animations autour de l'alimentation saine dans plusieurs communes.

Une citerne à Ranrupt

La commune a travaillé sur la souveraineté alimentaire en soutenant le projet d'installation d'un maraîcher au cœur du village, afin de proposer aux habitants une production locale et de saison de légumes et de produits bios. La construction d'un bâtiment multiservice comportant notamment un espace de vente pour les producteurs locaux et une scène festive sont en projet. Pour mettre à disposition de la commune, des citoyens et du maraîcher de l'eau pour l'arrosage lors des périodes de canicules et de restrictions, la commune a installé une citerne de 120 m³ sur la place du village, qui récupère les eaux de pluie du toit de l'église et déverse le trop-plein dans une mare pour que l'eau s'infiltre dans le milieu naturel.

Les canicules de 2026 ont mis en évidence que la contenance de la citerne n'est pas suffisante pour faire face aux longues sécheresses estivales qui sont devenues récurrentes : la réflexion se poursuit.

Coût du projet : 70 000 €

Subventions : Agence de l'Eau (60%) / Région (20%) : 52 000 €

Contribution Imagine : 15 000 €

Reste à Charge communal : 3 000 €



L'Échappée à Breitenbach

La commune, avec la participation de celle de Saint-Martin, a créé un sentier écolodique entre la vallée de Villé et le Champ du Feu, l'Échappée.

Ce sentier relie les acteurs qui se sont installés sur le territoire au fil des années : le futur musée de la forge à Saint-Martin, les vins de fruits à Breitenbach, l'Abreuvoir, le 48° Nord, la Villa Mathis et le Parc Alsace Aventure au Kreuzweg, le site de décollage de Grand Vol au Pelage ainsi que l'espace des yourtes à la Chaume des Veaux.

Il rappelle aussi la belle dynamique de la Trame Verte et Bleue et illustre par de nombreux panneaux pédagogiques et installations ludiques le développement de l'écotourisme et la protection de l'environnement sur le territoire.

Coût du projet : 210 000 €

Subventions : Leader (73 000 €) / État (9 000 €), Région (9 000 €) / CeA (59 000 €)

Contribution Imagine : 50 000 €

Reste à Charge communal : 10 000 €



Les Jardins
de la CLIMONTAINE
LÉGUMES BIO DE MONTAGNE



Animations autour d'une alimentation saine (locale, de saison et bio), décarbonée et financièrement accessible à tous

Notre manière de nous alimenter est de plus en plus pointée du doigt dans l'apparition de maladies, à divers titres : par les excès de sucres, de graisses ou de produits ultratransformés, par les nombreux résidus de substances dangereuses (métaux lourds, pesticides, résidus vétérinaires, solvants, additifs, etc.), par les déséquilibres dus aux engrais de synthèse ou à l'élevage industriel, etc.

Nous payons de plus en plus cher cette situation qui met en difficulté notre système de soins, notre assurance maladie, nos capacités de travail tout en enrichissant éhontément les groupes pétroliers, agrochimiques et pharmaceutiques !

Avec l'appui de la Maison de la Nature de Muttersholtz (et de son cuisinier Jean-François Dusart, dit Jeff), plusieurs animations ont eu lieu, démontrant qu'adopter une alimentation saine, créative, variée, savoureuse, de saison, de qualité bio et locale est possible et accessible à toutes les bourses.



Depuis 2022, plusieurs rencontres ont été organisées le temps d'une matinée, avec toujours :

- la cueillette sûre de plantes sauvages de saison qui figureront au menu,
- la confection du repas par groupes, autour d'un thème,
- le partage du repas.

En 2026, deux ateliers ont déjà eu lieu :

- à Triembach-au-Val : salade de jeunes pousses avec un poireau en brioche bardé de cochon noir,
- à Colroy : boissons et marinades de l'été.

Coût des animations 2026 : 5 000 €

Subvention CeA : 1 000 €

Contribution Imagine : 4 000 €

DES PROJETS A VENIR

Nous souhaitons coconstruire avec les communes intéressées des projets de Transition au financement partagé afin de rendre ces projets possibles. Les communes auront à mobiliser les subventions institutionnelles et le financement participatif des citoyens, le fonds de dotation facilitant cette participation citoyenne et contribuant au financement général.

Les projets déjà engagés

Deux projets s'imposent dans la durée :

- L'installation de citernes de grande capacité dans les communes intéressées pour permettre à ces communes, à leurs citoyens ayant un jardin, des massifs fleuris, un jeune verger, des espaces verts, etc. de pouvoir arroser en périodes d'Arrêtés Préfectoraux d'interdiction d'arrosage, lors des canicules et sécheresses.

- L'animation autour d'une alimentation saine car l'enjeu sanitaire est considérable, dans les familles comme dans la restauration collective et les événements festifs, en particulier lors des fêtes associatives villageoises.

Mais bien d'autres projets méritent de prendre forme, autour de la préservation de la biodiversité, de la forêt, des îlots de fraîcheur, de l'infiltration d'eau en milieux naturels, de préservation et de restauration de zones humides, etc. Nous vous présentons ci-dessous quelques exemples possibles avec leurs coûts estimés.

Créer des mares en forêt

Une mare est un petit monde vivant d'une grande importance. Elle abrite amphibiens, libellules, insectes et petits mammifères. Elle devient un refuge lors des sécheresses, une réserve de fraîcheur, un lieu de reproduction pour la petite faune.

Créer un réseau dense de mares en forêt permet de ralentir l'écoulement des eaux et de créer de précieuses zones humides pleines de vie.

Réhabiliter les zones humides

Les zones humides sont les éponges naturelles de nos vallées. Elles stockent l'eau lorsqu'il pleut, la restituent lentement en période sèche, filtrent, rafraîchissent, limitent l'érosion et protègent une biodiversité précieuse.

Les restaurer, c'est redonner à la nature sa capacité à nous protéger.

Favoriser la régénération naturelle de nos forêts

Nos forêts sont fragilisées par les sécheresses, les scolytes, les maladies, les sols tassés, les expositions en versant sud ainsi que la pression de la faune sauvage.

Quand une forêt dépérit, son avenir dépend de la capacité de régénération naturelle, mais les jeunes plants sont menacés par les ongulés et les étés de plus en plus chauds.

La création d'enclos de 6m x 6m en concertation avec l'ONF et les chasseurs, en particulier sur des terrains difficiles, permettrait de favoriser, d'accompagner et de protéger la régénération naturelle.





Créer des zones de sénescence

Il faut laisser certaines zones en forêt vieillir sans interventions pendant 50 à 100 ans : dans ces espaces, les arbres accomplissent leur cycle complet. Ils grandissent, vieillissent, accueillent oiseaux, insectes, champignons et chauves-souris, puis deviennent du bois mort, nourrissent le sol et préparent la forêt suivante.

Le bois mort n'est pas un abandon. C'est une richesse écologique. Il stocke du carbone, abrite une biodiversité discrète mais essentielle et prépare une forêt plus mature, plus autonome, plus robuste.

Aider les alliés naturels de la forêt

Le geai des chênes en est un bel exemple. En cachant des glands pour l'hiver, puis en les oubliant en partie, il participe naturellement au renouvellement des chênaies.

Là où nous plantons quelques arbres, lui peut en semer des centaines.

Protéger les vieux arbres, les lisières, les zones calmes et les jeunes chênes, **c'est aussi redonner leur place à ces alliés silencieux de la forêt**. Les bavares ont coutume de dire que le geai est le meilleur des forestiers !

Expérimenter des plantations adaptées

Dans les secteurs les plus difficiles – versants sud, sols caillouteux, terrains peu profonds – **nous devons également tester des solutions nouvelles**.

Les plants mycorhizés, notamment de douglas, cèdre ou pin, sont développés par la recherche et certaines pépinières spécialisées. Ils coûtent environ trois fois plus cher qu'un plant classique, mais peuvent être intéressants là où les conditions deviennent plus rudes.

Nous ne prétendons pas avoir toutes les réponses. Mais nous voulons soutenir des essais, accompagnés par les forestiers, pour préparer la forêt de demain, sans jouer aux apprentis sorciers.

FINANCEMENT DE CES PROJETS

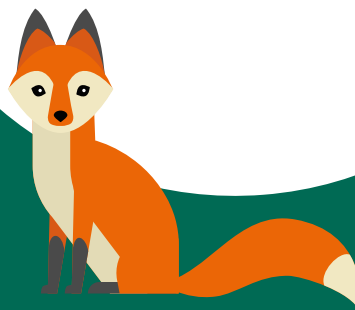
Et si un petit renoncement devenait une grande victoire pour le vivant ?

Agir pour le climat et la biodiversité ne se résume pas aux grands discours. Cela commence ici, sur notre territoire, par des gestes simples qui, réunis, changent réellement les choses.

Faire un don à **Imagine**, c'est choisir de protéger ce qui nous fait vivre : l'eau, les arbres, les sols, les haies, les mares, les zones humides, les insectes, les oiseaux... C'est investir dans un patrimoine commun que nous transmettrons aux générations futures.



Grâce à la réduction fiscale, un don coûte souvent trois fois moins que son montant. Ainsi, un don de **30 € ne représente que 10 €** après déduction fiscale, l'État prenant en charge les deux tiers du montant. Si vous n'êtes pas imposable, chacun participe naturellement selon ses possibilités.



Chaque don est une pierre apportée à l'édifice

Les projets d'Imagine ne se construisent pas grâce à quelques grands donateurs, mais grâce à l'engagement de nombreuses personnes qui décident de faire leur part.

Les petits dons deviennent des haies. Les haies deviennent des corridors écologiques.

Les mares accueillent à nouveau la vie. Les arbres grandissent. Les sols retrouvent leur fertilité.

Les habitants se rencontrent, apprennent et agissent ensemble.

C'est ainsi que se construit un territoire plus résilient.

Nous avons besoin de vous

Votre don ne remplace pas les changements que chacun peut accomplir dans sa vie quotidienne. Il leur donne une force supplémentaire en permettant des actions concrètes, locales et durables.

Chaque euro confié à Imagine devient une action visible sur le terrain.

Parce que protéger le vivant est l'affaire de tous, votre participation est déjà une première action. Rejoignez-nous.

« En bénéficiant de la réduction fiscale, une partie de ce qui aurait été versé à l'État est orientée grâce à votre choix vers des actions locales en faveur du vivant. C'est une manière de décider que votre contribution servira aussi à votre territoire. »

Chacun prend sa part : les institutions soutiennent, les entreprises contribuent, les communes s'engagent, les habitants rendent les projets possibles.

À qui nous adressons-nous ?

Nous aurons peu d'écoute du côté des climatosceptiques, de ceux qui continuent à croire, parce que cela les arrange, que le changement climatique est une information fausse, mais nous espérons que l'impact de nos actions les fera évoluer dans leur réflexion.

Nous ne nous adressons bien sûr pas non plus aux personnes qui ont de grandes difficultés financières, qui peuvent néanmoins nous soutenir autrement qu'à travers des dons.



H. Jaeger





COMBIEN VAUT UN GESTE POUR LA NATURE ?



● Pour 10 € de reste à charge (30 € donnés)

C'est le prix d'une place de cinéma, d'un livre de poche, d'une bouteille de vin, d'un billet de grattage, d'un mois d'abonnement Netflix (offre standard) ou d'un paquet de cigarettes.

→ 30 dons de 30 € permettent de financer un enclos de protection de 6 x 6 mètres, indispensable pour préserver les jeunes plantations et assurer leur développement.

● Pour 20 € de reste à charge (60 € donnés)

C'est le prix d'un mug ou d'un accessoire du quotidien, d'un concert, d'une entrée au Racing, d'un colis de vêtements sur une plateforme d'achat.

→ 30 dons de 60 € financent deux demi-journées d'animation autour d'une alimentation saine et durable, pour transmettre les connaissances qui permettront de changer durablement nos habitudes.

● Pour 30 € de reste à charge (90 € donnés)

C'est le prix d'une bouilloire, d'un grille-pain, d'un abonnement mensuel en salle de sport ou d'une bouteille de champagne.

→ 30 dons de 90 € permettent de créer et de suivre une mare, refuge précieux pour les amphibiens, les insectes et toute une biodiversité souvent invisible mais essentielle.

● Pour 50 € de reste à charge (150 € donnés, soit environ 12,50 €/mois)

C'est le prix d'un bon repas au restaurant, d'un concert au Zénith ou à la FAV, d'une coque de protection haut de gamme pour téléphone ou d'une montre connectée bas de gamme.

→ 30 dons de 150 € permettent de restaurer une zone humide, véritable éponge naturelle qui stocke l'eau, accueille une biodiversité exceptionnelle et contribue à lutter contre les effets du changement climatique.

● Des dons plus importants (1200 € pour un reste à charge de 400 €, avec une mensualité de 100 €) sont précieux pour Imagine.

Des habitudes et des choix de confort, comme des appareils ménagers coûteux, les voitures, les vacances au loin, les piscines, etc. pèsent lourdement sur l'empreinte carbone et valent quelques renoncements qui sont autant d'investissements pour l'avenir...



FAIRE UN DON À IMAGINE :

- Don en ligne sur **HelloAsso** via le site internet d'Imagine : **fondsimagine.org**
- Par **virement** : IBAN : FR76 1513 5090 1708 0029 7155 955 BIC : CEPFRPP513
- Par chèque à l'ordre du Fonds de Dotation Imagine, Mairie - 67220 Breitenbach
- Avec le **formulaire ci-dessous**. Vous recevrez le reçu fiscal par mail ou courrier.

**Entreprise****Particulier**

Je soussigné(e) :

Raison sociale :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone (facultatif) :

J'investis pour mon territoire et je participe à la lutte contre le dérèglement climatique en soutenant les actions d'Imagine.

Je verse un don :

- ☐ **Particulier : de 50 €**
→ 16,70 € après déduction fiscale*
- ☐ **Particulier : de 300 € (25 €/mois)**
→ 100 € après déduction fiscale* (moins de 9 €/mois)
- ☐ **Entreprise : de 2500 €**
→ 1000 € après déduction fiscale*
- ☐ **Autre montant :** €

En versant un don, je reçois les informations concernant les projets et actions d'Imagine.

*ouverture des droits conformément à l'article 200 du CGI.

À :

Le :

Signature :

**FAITES VOTRE DON
EN LIGNE****Fonds de dotation Imagine**

Mairie - 67220 Breitenbach
infos@fondsimagine.org - www.fondsimagine.org

La Villa Mathis, une aventure au quotidien

La Villa Mathis fêtera cette année ses 20 ans en tant qu'établissement privé. Catherine Latour, gérante propriétaire des lieux, nous ouvre ses portes...



« Il y a 20 ans on ne donnait pas cher de ma peau » confie amusée Catherine Latour. Et pourtant celle qui porte ce projet depuis le début, d'abord accompagnée de sa mère, est fière du parcours et de l'établissement qu'est aujourd'hui cet hôtel. « La commune de Breitenbach a beaucoup aidé » tient-elle à préciser reconnaissante. Le plus dur fût de créer le lieu, mais il faut continuer à travailler dur pour le faire perdurer.

S'adapter à l'événement

C'est dans l'événementiel que l'activité de la Villa Mathis inscrit sa trajectoire. Séminaires et team building d'entreprises remplissent le calendrier en semaine. Le week-end, place aux particuliers avec mariages, anniversaires, cousinades, séjours yoga... Il arrive aussi, parfois en dernière minute en basse saison, que le lieu accueille des associations ou des lycéens. Les événements sont organisés en étroite collaboration avec les clients pour coller au plus près de leurs attentes.



C'est un lieu atypique dans un environnement rare pour un hôtel, aussi la volonté de proposer un service sur mesure, qui sorte de l'ordinaire, attire des événements très variés : soirées de Noël, soirées électro, promotion d'écoles (celle de chimie de Strasbourg par exemple), ou rallye voiture. Rappelons à ce propos le passé historique de la villa (voir encart).

En semaine une jauge minimum de 10 personnes est requise pour accueillir un événement, 30 en week-end. Il arrive que l'hôtel (ou juste son bar) soit loué en gestion libre, c'est-à-dire que le service et l'approvisionnement des produits servis incombent au client.

Une organisation à toute épreuve !

Le planning de réservation donne en général une vision à 6 mois à l'équipe, de quoi bien organiser la fréquentation. Une gestion rigoureuse et une organisation des tâches millimétrée sont la

Repères historiques

- **1928/33** : Construction d'une villa de 1 600 m² pour Émile Mathis, constructeur automobile à Strasbourg. Résidence secondaire, elle accueillait banquets, fêtes et rencontres professionnelles. La Maison est réquisitionnée pendant la guerre par les officiers allemands.
- **1953** : Vendue à la commune de Forbach elle devient une colonie de vacances pour les enfants de mineurs.
- **2002** : Rachat de la villa par la communauté des communes du Val de Villé (aujourd'hui CC de la vallée de Villé).
- **2005** : Location au Crédit Mutuel de 2005 à 2006.
- **2006** : Location à Catherine Latour, qui transforme la villa pour en faire un hôtel-restaurant classique. À partir de 2008 le bâtiment organise des séminaires professionnels en semaine et des banquets le week-end.
- **2011** : Achat du bâtiment par Catherine Latour...

DÉVELOPPEMENT LOCAL //

recette du succès de la mécanique. D'autant que depuis le COVID, c'est une équipe de 3 personnes qui assure l'entièreté du travail. Catherine est en effet seulement entourée de Gaétan Dain, serveur puis bras droit depuis 10 ans et de Jean-Marie Jambert, cuisinier, extra pendant quatre ans puis à demeure depuis 9 ans. Ce sont des extras qui renforcent au besoin cet effectif.

Une petite équipe exige une implication énorme ainsi qu'une polyvalence à toute épreuve. Cuisine, service, ménage en chambre et intendance, le trio de choc se partage le travail avec cohésion et efficacité, avec comme seul objectif : la satisfaction du client. Cette polyvalence va d'ailleurs au-delà du temps des événements car l'entretien du bâtiment, sa réfection et son embellissement sont également assurés par eux. En période creuse, on peut donc les voir avec un pinceau à la main ou poser du carrelage ! Cela permet de maintenir le bâtiment dans un excellent état sans avoir à augmenter le tarif des prestations.



C'est un choix de stratégie également, celui de ne pas grossir démesurément afin de toujours garantir une proximité avec la clientèle et une offre commerciale qui reste concurrentielle, sur un marché où de nombreux acteurs existent. La possibilité de logement associée aux salles de banquets ou de séminaires est une force.



Une implantation locale

La collaboration avec les voisins du *Parc Aventure* et des *Yourtes d'Un autre monde* à la Chaume des Veaux est bonne. Se « renvoyer » des clients est de mise ; l'hôtel s'appuie d'ailleurs parfois sur l'offre hébergement/séminaire des yourtes pour certains de ses clients (journées thématiques).

La Villa Mathis travaille également avec les acteurs et producteurs locaux : ferme Lindenhof (fromages et mise à disposition de terrain pour les chevaux), boucherie Munschina de Villé, miel de Pascal Bischoff au Hohwald, le Super U Villé pour les légumes frais...

Du point de vue environnemental, l'établissement génère peu de déchets. Les restes sont compostables et l'essentiel des contenants est en consignes ou recyclable. La Villa Mathis a profité de la dynamique créée par le projet Trame Verte et Bleue sur notre territoire en plantant des arbres dans son parc.

Un projet de remplacement de la chaudière fioul par une chaudière aux granulés est à l'étude avec une entreprise implantée en Alsace, qui produit des granulés à partir du bois issu de l'entretien des espaces verts et non à partir de bois de coupe en forêt.

→ villa-mathis.com

● **Christophe BRUNTZ**



Une marche gourmande au cœur des terroirs de montagne

L'association des producteurs fermiers de montagne vous donne rendez-vous le 6 septembre pour une journée dédiée aux amoureux de la nature et des produits locaux. Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage, des saveurs locales et de la découverte de paysages remarquables.

Au fil du parcours d'environ 8 kilomètres à travers Breitenbach, les participants pourront admirer de magnifiques panoramas entre forêts, vignes et montagnes. 5 pauses gourmandes mettront à l'honneur les fermiers avec des produits élaborés, de proximité et de qualité, dans le respect des traditions familiales. Tarif : 45€ pour les adultes et 15€ pour les enfants de 3 à 10 ans.

Des producteurs passionnés se feront un plaisir de partager leur passion pour l'agriculture, leur quotidien et leur savoir-faire.

2ème édition !

MARCHE GOURMANDE DES PAYSANS !

Dimanche 6 septembre 2026
à Breitenbach (67)

avec des animations, des jeux, ...

... et un
marché paysan à la fin du
parcours animé par les
Broken Arrows

Repas 100 % fermier !!!

8 km de balade*

Inscription obligatoire en ligne !

produitsfermiersmontagne.com
apfm67 apfm.67
producteursfermiersmontagne@gmail.com

5 pauses gourmandes

Adulte : 45 €
Enfants 3-10 ans : 15 €

*Parcours non accessible aux poussettes et PMR

Logos: Champagne d'Alsace, Vallée de la Bruche, Alsace, Crédit Mutuel

Tout au long du parcours, les marcheurs profiteront d'animations (traction animale, herboriste, animaux de ferme voisine...) et de panneaux explicatifs sur les producteurs, les animaux et les produits proposés lors de la marche gourmande.

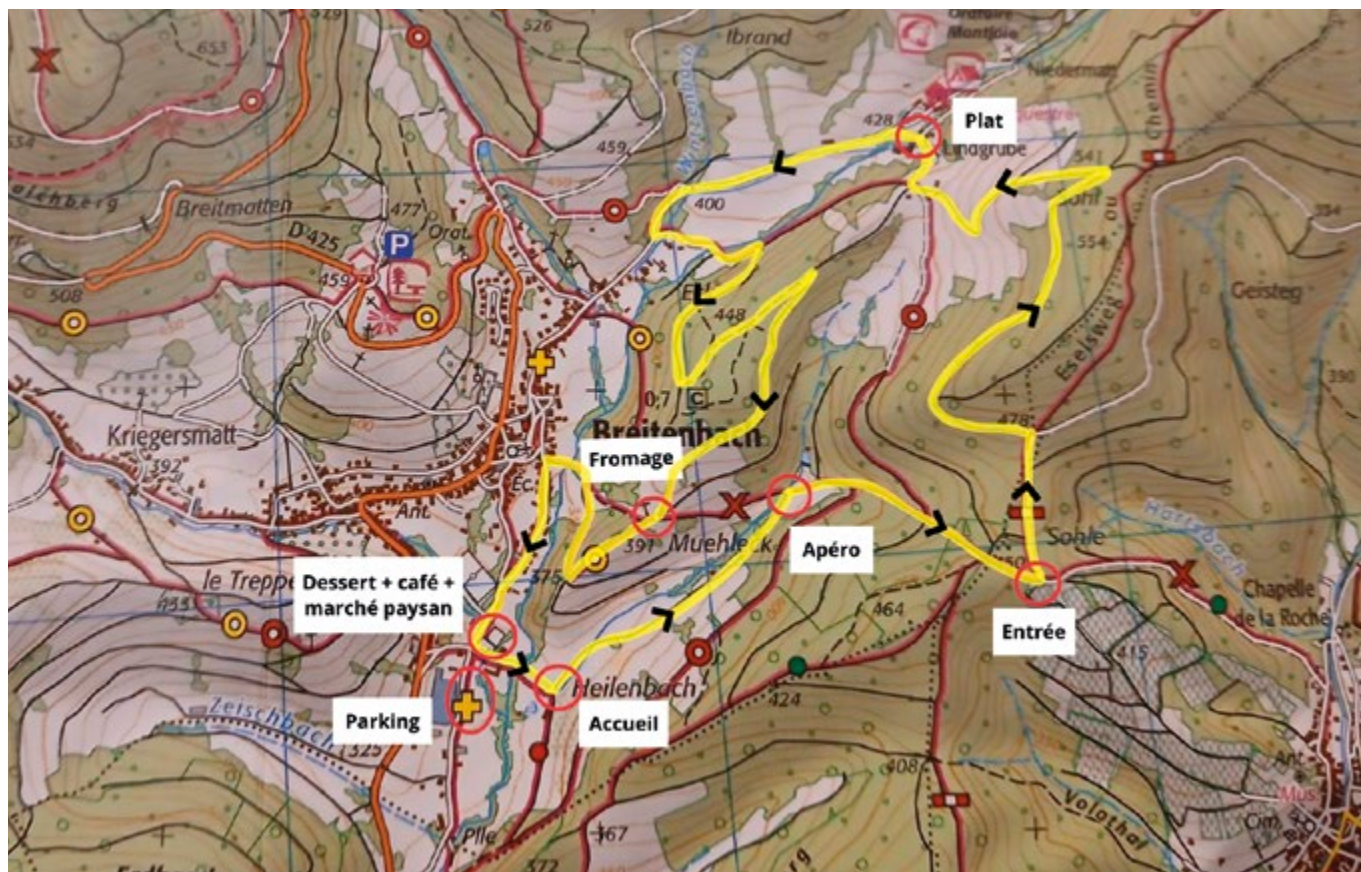
À l'issue de la marche gourmande, prolongez ce moment de convivialité en découvrant notre marché paysan animé par un concert des Broken Arrows. Les

producteurs adhérents seront présents pour vous faire découvrir leurs produits ; le marché est également ouvert aux producteurs extérieurs.

● *Émilie SCHNEIDER*

Infos et inscriptions :

www.produitsfermiersmontagne.com



Parcours de 7,8 km / 220 m de dénivelé positif et négatif



L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS FERMIERES DE MONTAGNE, C'EST QUOI ?

C'est une association qui regroupe 35 exploitations agricoles dans la vallée de Villé et la vallée de la Bruche. Elle a pour but de promouvoir les agriculteurs de montagne, les produits fermiers et le circuit court (magasins de producteurs, marchés...).



Henri FRERING, toujours au jardin !

2026 est une année difficile pour les jardiniers et les jardins. Moins difficile sans doute que les années à venir, mais difficile déjà ! Les sols sont compacts, les semis ont du mal à lever et les plantes souffrent de stress thermique et hydrique : des brûlures apparaissent sur les feuilles, la floraison est perturbée, certains parasites comme l'altise des choux deviennent difficiles à maîtriser, les herbes indésirables, liseron, pourpier, digitale sanguine, amarante, etc., au système racinaire adapté, deviennent de plus en plus envahissantes...

Nous avons rencontré notre doyen, Henri FRERING, qui du haut de ses 95 ans est toujours encore jardinier dans l'âme et sur le terrain, pour évoquer avec lui cette activité autrefois si nécessaire aux familles et aujourd'hui encore pourvoyeuse de fruits et de légumes frais, de saison, savoureux et, pour peu que l'on y mette un peu de conviction, d'observation et de savoir-faire, sans produits toxiques !

Une longue tradition

Henri est issu d'une longue lignée de jardiniers et ce sont ses parents, particulièrement sa mère et sa grand-mère, qui lui ont appris les bons gestes.

À l'époque, les familles avaient toutes un jardin s'inscrivant dans une indispensable culture vivrière, avec quelques ares ici et là de pommes de terre, de navets (pour les suer Ruewe), de choux à choucroute, de carottes et d'oignons, et si possible de vignes et de vergers...

Ces cultures permettaient aux familles nombreuses de nourrir les différentes générations qui cohabitaient. Henri rapporte que lorsqu'un terrain était vendu aux enchères, les gens bataillaient dur car le foncier était d'une grande importance.

Notre doyen se souvient de l'actuelle rue Beauregard, qui n'était alors qu'un sentier entouré de part et d'autre d'une multitude de jardins, il y en avait partout ! Qui l'imaginerait aujourd'hui...

Henri, sur la charrette, avec à droite sa mère et son petit frère, à gauche son père, sa tante et sa grand-mère.



Le jardin derrière sa maison était destiné aux cultures plus délicates, petit pois, haricots, les tomates étaient peu répandues autrefois et les courgettes et potirons aussi sont apparus plus tardivement.

Il était difficile d'arroser en plein champ et une sécheresse comme celle de 2026 aurait été très impatante. S'il a connu des années à sécheresses après la guerre et celle de 1976, il considère cependant qu'il fait partie des générations « 4 saisons », où le problème de manque d'eau ne se posait pas.

Un travail tout au long de l'année

Il y a bien des décennies, du temps de ses parents et grands-parents, on n'achetait pas les semences : on laissait monter en graine quelques plants des différents légumes, on gardait des tubercules et on préparait la semence en hiver.

L'hiver était aussi la saison de réparation des outils et notamment la confection des manches : les gens cherchaient en forêt des troncs de jeunes hêtres (Bueche) ou frênes (Steinheschpe) qu'ils fendaient pour en faire des manches en façonnant le tronc serré dans l'établi avec un rabot à semelle bombée.

Au printemps, après labours et préparation des terres avec les deux bœufs familiaux venait le temps des semis et des plantations.

Il fallait ensuite sarcler, désherber, surveiller les parasites et les indésirables ! Il y avait les années à chenilles, notamment la piéride du chou (Rube), les doryphores* qui sont apparus pendant la guerre, les taupes et campagnols, les chevreuils, les sangliers, etc.

** Henri se souvient bien de l'apparition des doryphores ! Les écoliers devaient ramasser ces insectes le jeudi, répartis par secteurs (il était affecté au secteur Trappe sous la direction de Hulné Louis). Les Allemands distribuaient à l'emplacement de l'ESC une poudre blanche en sac, qui tuait les doryphores. Les gens venaient se servir à la main, sans protection, et mettaient la poudre dans un récipient (Holzgscherr) qui servait par ailleurs en cuisine : le plastique n'était pas en usage ! Le principe de précaution non plus...*

La culture des pommes de terre (la famille plantait la variété Ackersegen, tardive) était d'une grande importance, car elles étaient une base de l'alimentation, consommées toute l'année sous forme de soupe, de purée, en robe des champs, rissolées ou – c'était la fête – sous forme de galettes. Une partie des pommes de terre nourrissait le cochon.

L'été était d'une grande activité : il fallait faucher (de 5 h à 11 h) durant de longues journées et rentrer le foin pour les bœufs et les deux vaches. Jeune, Henri était affecté à chasser les taons, énormes, qui importunaient les bœufs en été : il était devant les animaux en attente et chassait les insectes avec un balai de genêts ou de branches. La fenaïson était rythmée par le bruit des pierres à aiguiser qui glissaient sur les faux (Schlieffstein) et du marteau du marteleur qui battait la lame pour l'affuter (dengle).

La famille cultivait aussi des céréales, blé, orge et avoine, qui étaient battues à la batteuse communale située juste en face du domicile, à l'actuel emplacement de l'Abreuvoir. Le blé était transformé en farine au moulin de Steige tandis qu'orge et avoine étaient destinés aux animaux. Les filles de Henri se souviennent bien de ces moments d'effervescence où les charrettes remplies des moissons stationnaient en file dans la rue principale du village, les enfants jouaient et s'amusaient et pouvaient acheter une limonade à l'épicerie, chez Claire Dillenseger.

Les fruits

Les fruits étaient très recherchés pendant la guerre, notamment les cerises. Une bonne récolte permettait une recette précieuse, les cerises étaient achetées par des habitants de Breitenbach (Hulné Isidore et Rieffel Henri et Pierre) et revendues à Villé. Les cerises mûrissaient durant les foins, mais elles pourrissaient beaucoup moins vite à l'arbre qu'aujourd'hui. Un contrat particulier existait : 100 litres de cerises livrées étaient supposés produire 9 litres d'alcool. Or il y en avait toujours plus et le surplus, de l'ordre de 4 litres, revenait gratuitement à celui qui avait cueilli les cerises. Les familles étaient ainsi pourvues en précieux kirsch !

Pour les pommes et poires, il se souvient des variétés Reinettes, pomme de mai (Maiäpfel) et de la poire Madameschenckel.

Les gens allaient aussi cueillir des framboises sauvages du côté du Roffling ou du Hohwald, à la Blochhuett. C'était un travail dur, il fallait monter à pied, cueillir

jusqu'à 20 kg puis redescendre au village en portant ce lourd panier. Ces cueillettes se sont arrêtées lorsque la rémunération des fruits est devenue trop faible, quand les distillateurs ont préféré les fruits importés... Inutile de dire qu'en été, il n'était pas question de partir en vacances ! C'était un concept inconnu !

Et puis il y avait les vignes : Henri se souvient bien des cépages, car le phylloxéra avait détruit les vignobles autour du siècle. Mais ici ou là, des pieds avaient résisté : Bürger (proche du sylvaner), Niebele (riesling) et Suessälwer. Ils étaient au milieu des 86 (sechseärzig), 9 (Niner), Castel et autre 95 (fuenfenninzig, rouge) qui avaient en partie reconstitué le vignoble. Il y avait un pressoir de quartier, et le jus était revendu en partie à Munschina à Villé. Ce pressoir était équipé d'une vis centrale en bois épais. Les familles faisaient ainsi leur vin.

L'âge venant, Henri a progressivement réduit ses cultures. Il y a une quinzaine d'années, il a arrêté la production de pommes de terre de plein-champ (il en a encore au jardin) ainsi que la vigne qui était progressivement envahie par les friches du voisinage. Il se souvient de sa dernière plantation d'oignons rue des Vosges, sur les flancs du Breitwaj : quand il est venu les récolter, ils avaient disparu !

Aujourd'hui, avec l'aide de sa fille Monique, il continue à jardiner à l'arrière de sa maison, en constatant combien le changement climatique influence ses productions. Comme beaucoup, il s'interroge sur l'avenir de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et des générations à venir...



Au jardin avec une de ses filles et une de ses arrières petites-filles.



Henri avec son épouse et sa plus jeune fille.



La nouvelle cloche de la chapelle a été coulée

Vendredi 17 juillet, des membres du conseil de fabrique ont eu le privilège d'assister à la coulée de la nouvelle cloche qui prendra place dans le clocher de la chapelle Notre Dame des 7 douleurs. De nombreuses étapes ont été nécessaires avant cette opération qui exige concentration et rigueur.

Lors des récents travaux de restauration de la chapelle Notre Dame des 7 douleurs, il s'est avéré que la cloche de l'édifice devait être remplacée. Grâce à la générosité d'un habitant du village, auteur d'un don conséquent à la fabrique de l'église, la confection d'une nouvelle cloche (à partir de l'ancienne cloche refondue) a été décidée.

Il n'existe plus en France que trois fonderies de cloches, dont l'entreprise Voegele sise à Koenigshoffen. Fondée en 1908, elle a depuis absorbé d'autres fonderies. Gérée actuellement par Julien Calcaterra, elle reste à taille familiale et emploie 15 ouvriers. « Nous avons fait le choix dès le départ de travailler de façon traditionnelle. Le bronze que nous utilisons est un alliage titrant 78 % de cuivre et 22 % d'étain, la forte teneur en étain donne la résonance particulière des cloches. Nos cloches sonnent dans toute la France et à l'étranger, la dernière (1,5 tonne) est partie au Vietnam. »

« Chaque cloche est une pièce unique, fabriquée en fonction de son poids, de la place dans le clocher et... du budget. En une année, ce sont environ 40 cloches pesant entre cinq kilos et deux tonnes qui sortent de nos ateliers » précise le gérant.

Tout part d'une planche en bois (planche à trousser) sur laquelle est tracé le profil de la future cloche, elle servira de gabarit pour façonner les éléments du moule en argile. Fixée sur un axe qui permet sa rotation, elle sera découpée au fur et à mesure des étapes. La première partie du moule, le noyau, constitué de briques assemblées autour de l'axe par un mélange d'argile donnera la forme intérieure.

Après avoir découpé dans la planche l'épaisseur voulue et tout en la faisant tourner, l'artisan applique sur le noyau une couche d'argile peu humide pour obtenir la maquette grandeur nature de la future cloche, la fausse cloche. Dès que celle-ci est homogène et parfaitement sèche, la chauffe est coupée, sa surface est enduite d'un mélange à base de graisse de bœuf sur lequel sont disposés les décors et inscriptions en cire qui y apparaîtront en relief.

L'ensemble est recouvert de couches d'argile très fine qui sèche à l'air libre, puis de couches plus épaisses mises à chauffer. Cette carapace, la chape,



Jules Calcaterra explique l'utilisation de la planche à trousser.

donnera la forme extérieure. Tous les éléments en cire fondent et y laissent leur empreinte en creux. Puis viendront la confection et la mise en place de la couronne (les anses). Après une période de séchage définie par ses dimensions, le moule sera préparé pour la coulée.

Les trois parties constituant le moule sont séparées : la chape soulevée et déposée à part, la fausse cloche délicatement cassée et retirée de la surface du noyau qui est descendu au fond de la fosse de coulée, la chape est minutieusement repositionnée par-dessus. L'espace vide entre ces deux parties, occupé par la fausse cloche retirée, sera rempli de métal pour donner la future cloche.

Une fois ces deux éléments assemblés et soudés à l'argile, des évents et les trous de coulée sont préparés sur le haut de la chape pour permettre l'entrée du bronze en fusion dans le moule et l'évacuation des gaz lors de la coulée.

Le moule est alors enterré dans la fosse où la terre est fortement pilonnée afin de résister à la pression du métal et d'éviter toute déformation.



La fausse cloche, maquette grandeur nature de la future cloche.



Surveillance du feu.



La coulée est lancée dans la rigole.

Des canaux de coulée, en briques réfractaires maçonnées à l'argile conduiront le métal en fusion du four vers l'intérieur du moule.

La coulée a lieu le vendredi à 15h en mémoire de la mort du Christ et de sa mise au tombeau, symboliquement représentée par l'entrée du métal en fusion dans le moule et son refroidissement sous terre pendant trois jours.

Cinq personnes s'activent autour du feu (allumé à 11h), la température montera jusqu'à atteindre 1 100° à 1 200°, la surveillance est constante. Le moment venu, le gérant nous demande un silence total, les ouvriers sont sur le pied de guerre, ils se placent autour du canal, outils en main, prêts à remplir

chacun sa tâche, c'est un travail en équipe. Le métal brûlant est brassé, écrémé à plusieurs reprises pour éliminer les impuretés. La bascule du four est actionnée, le liquide métallique s'échappe, incandescent, et suit docilement son chemin. Le moment est rare, unique, spectaculaire! Bientôt, les dernières braises sont éteintes, tout est allé très vite! La cloche repose désormais dans son moule et refroidira jusqu'au lundi suivant. Elle sera bénie le 15 août à la chapelle lors de la traditionnelle procession en soirée.

● Lucienne FAHRLAENDER / Photos Daniel SEITZ

Les ouvriers autour de la fosse.



Fin de la coulée.

Célébration du 15 août

Ce 15 août à Breitenbach, la traditionnelle Assomption avec procession vers la Grotte a été relevée par la bénédiction de la cloche récemment fondue en réutilisant l'ancienne cloche.



À cette occasion, au nom du Conseil de Fabrique, Michel Sauer a remercié toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution à la rénovation de la chapelle et qui assurent l'entretien et l'embellissement du site.

Il y a de cela quelques mois, la commune et le conseil de fabrique lançaient un appel aux dons avec le soutien de la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de la toiture de cette chapelle Notre-Dame des 7 douleurs. Le résultat

de cette collecte a dépassé toutes les espérances puisque 58 dons privés d'un montant total de 10755 € nous sont parvenus. Nombre de donateurs ont un lien très ancien avec le village et n'y habitent plus depuis fort longtemps.

Le coût total des travaux a atteint la somme de 34222 €, bien au-delà du devis initial, car bien des dégradations surprises se sont révélées au fur et à mesure de l'avancement du chantier et ont porté la note finale à plus du double. La qualité des travaux de restauration effectués par une entreprise locale a d'ailleurs été remarquée et mise en avant par des personnes compétentes en la matière.

Nous voulons ce soir remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette restauration de quelque manière que ce soit et permis ainsi la préservation d'un patrimoine transmis par ceux qui nous ont précédés. Le sanctuaire avait été achevé en 1873 et à l'époque déjà, c'est la générosité des paroissiens qui avait permis sa construction, tout comme celle de la grotte voisine inaugurée en 1913.

Durant les travaux, il s'est avéré que l'une des anses de la cloche était brisée et qu'elle menaçait de se détacher. Les sonneurs avaient-ils mis trop de vigueur à actionner la cloche ? Nous n'avons pas la réponse,



mais toujours est-il que grâce au don exceptionnel d'un paroissien qui mérite notre reconnaissance et celle de toute la communauté paroissiale, nous avons pu décider de faire refondre l'ancienne cloche pour en faire faire une nouvelle. Celle-ci a été fondue le vendredi 17 juillet 2026 par la société Voegelé à Strasbourg en présence de plusieurs paroissiens. Elle a été acheminée sur place le jeudi 6 août et a été bénie ce soir par le père Étienne. Elle prendra prochainement place dans le clocheton.

Depuis des années, des personnes œuvrent bénévolement à l'entretien, au fleurissement, à l'illumination, à la sonorisation et à la préparation du site pour la célébration du 15 août. Qu'elles soient ici aussi remerciées pour leur disponibilité et leur dévouement afin que la promesse faite par les paroissiens à la fin de la guerre 1914-1918 puisse être respectée. Un engagement qui, nous l'espérons sera perpétué par les jeunes générations.

● Michel SAUER

Concert du Philharmonique de Strasbourg avec la violoniste Manon Galy : un grand moment !

Le concert proposé vendredi 5 juin en l'église Saint-Gall de Breitenbach par l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et la violoniste Manon Galy aura été une fête de tous les instants partagée par un public enthousiaste.

Avec un orchestre en grande forme, une soliste virtuose, un chef, Aziz Shokhakov, généreux, élégant, magnifique de présence et de dynamisme, à l'énergie débordante, captivant à regarder, cette soirée prodigieuse restera gravée dans les mémoires. Trois œuvres étaient au programme.

Les premières notes d'Elegy XII, composé par Polina Nazaykinskaya, tout en douceur et en rondeur, laissent bien vite place au son des canons, au bruit des armes, à un paysage de désolation, au chaos. Puis, les instruments s'apaisent, les archets glissent, les tensions se dissipent, l'espoir renaît. Une musique qui happe l'auditoire, conquis par la profondeur de l'interprétation.

Avec le Concerto pour violon n°2 de Serge Prokofiev, réputé pour sa difficulté, Manon Galy plaçait d'emblée la barre très haut. En symbiose totale avec l'orchestre, avec une solide maîtrise de l'instrument et un archet qui révèle une infinité de nuances, la violoniste

surprend par son aisance, son audace, son énergie, passant sans peine de la légèreté à l'extrême gravité, de l'exubérance à la retenue, de la puissance à la délicatesse. Une pure merveille, un ravissement, que ce passage solo où les notes s'envolent, pures, presque divines, une démonstration époustouflante, un auditoire conquis!

Ouverture foudroyante mondialement connue, les quatre notes les plus célèbres de l'histoire de la musique introduisent la symphonie n°5 de Beethoven. Quatre notes reprises à profusion dans cette œuvre emblématique, intemporelle, monumentale qui dégage noblesse et grandeur, sérénité et plénitude ensuite, en proposant une mélodie gracieuse et caressante avant de s'achever dans une explosion de lumière et de joie, un final triomphant, grandiose.

Le public en redemande...

● Lucienne FAHRLAENDER



Festi'val Passeurs de Musique

« La chanson fait son cabaret »

Fantastique ! Extraordinaire ! Époustouflant ! Les qualificatifs ne manquent pas pour parler du spectacle donné dimanche soir 16 août à 18h dans le cadre du Festi'Val Passeurs de Musique proposé par l'Ensemble K sous l'impulsion de sa directrice artistique, Élodie HAAS-STEIBLÉ, violoniste professionnelle, originaire de Villé.



L'évènement en est à sa quatrième édition et met à l'honneur un instrument différent chaque année. Après la harpe, l'accordéon, les percussions, c'est en 2026 au tour de la voix, un instrument que possède tout un chacun.

Après deux concerts remarquables, en l'église de Villé vendredi soir et en celle de Saint-Martin samedi en soirée, c'est l'Espace Socio Culturel de Breitenbach qui accueillait dimanche « La chanson fait son cabaret ».

Cinq artistes sur scène : Mathilde MELERO (Mam'zelle Loyal, chant, conception, textes, scénographie, costumes), Élodie HAAS (chant et violon), Marie-Andrée JOERGER (accordéon), Sébastien DUBOURG (direction musicale et arrangements, chant, piano), Pierre-

Louis HAAS (contrebasse). Cinq artistes qui ont ravivé mémoires, souvenirs et émotions d'un public venu très nombreux, ayant peut-être encore en tête l'inoubliable « Soirée berlinoise » consacrée en 2023 à l'exil du compositeur Kurt WEILL.

Ambiance totalement différente en 2026 ! Imaginez une scène où l'humour, la verve, les répliques osées (mais jamais vulgaires) fusent, où les artistes tout en costumes, strass et paillettes se lâchent, où les mimiques font le spectacle. Une scène où les chansons de Brel, Barbara, Piaf, Gainsbourg, Aznavour, Michel Legrand et tant d'autres reprennent vie, magnifiquement interprétées et jouées par Mathilde, Élodie, Sébastien, des mélodies qui ont traversé les âges et font encore vibrer : Milord, Le tourbillon, La Bohème, La chanson des vieux amants, Dis quand reviendras-tu ?... Une scène où évolue dans un slow langoureux un couple de spectateurs qui se prête au jeu de la drague avec les commentaires acerbes de Mathilde et Michel... Une scène où se mêlaient plaisir, rire, poésie, tendresse, nostalgie et que l'on quitte à regret.

Après une pause réconfortante proposée par le FC Breitenbach, le spectacle reprenait ses droits et cette fois, place au karaoké avec un public qui n'a pas boudé son plaisir de chanter en live.

● Lucienne FAHRLAENDER



Charbonniere : commémoration des combats du 18 août 1914

Le mardi 18 août, Didier Poussafe, président du Souvenir Français de la vallée de Villé, a fait mémoire des combats du 18 août 1914 d'abord en l'église Saint-Gall de Breitenbach avec une messe animée par le pasteur Frey de Waldersbach, ancien aumônier militaire, puis en accueillant à la Charbonnière les élus, les membres du Souvenir Français de la vallée et de Sélestat, les associations patriotiques et mémorielles françaises et allemandes, les porte-drapeaux et les représentants des administrations civiles et militaires.



Dans son intervention, Didier Poussade a rappelé le devoir « de ne jamais laisser l'oubli effacer les visages, les voix et les destins de ceux qui ont donné leur vie » et a adressé un appel à la jeunesse, « un appel à comprendre que la paix n'est jamais acquise, qu'elle se construit chaque jour par le respect, le dialogue et la fraternité. » Une fraternité franco-allemande marquée par la présence fidèle de représentants du « Verband der Gebirgstruppe Sektion Baden-Schwarzwald » sous la direction de Manfred Löffler.

Guy Hazemann, maire de Belmont, a évoqué Gérard Billaud, neveu d'un chasseur tombé à la Charbonnière, 90 ans, encore présent l'an dernier, ainsi que Jean-Luc Stauffer, à l'origine de la stèle franco-allemande. Il a parlé des événements tragiques, civils et militaires, survenus durant le conflit, rappelant en particulier le sort de trois personnes arrêtées arbitrairement à Belmont et Bellefosse ce 18 août 1914, emmenées à Gertwiller et fusillées sans jugement. Parmi elles, son arrière-grand-père, sorti le soir avec une lanterne et accusé de vouloir faire des signaux aux troupes françaises !



La délégation allemande, le Souvenir Français et les élus présents ont déposé une gerbe au pied de la stèle portant le nom des victimes.

Des chants de circonstance, français ou allemands ont ponctué la cérémonie qui s'est achevée par la Marseillaise reprise en chœur.

Comme l'a indiqué Didier Poussade, une commémoration aura lieu chaque année le 18 août, jour anniversaire des combats.

● Lucienne FAHRLAENDER / Photos Hervé BESSOT



Écologie punitive et inaction climatique



Écologie punitive : c'est le mantra de tous ceux qui refusent les politiques environnementales fondées sur des normes, des pénalités, une taxe carbone etc. pouvant peser sur le mode de vie au quotidien. Les mêmes s'accommoderaient d'ailleurs volontiers de la suppression de l'Agence Française de la Biodiversité (OFB), de l'Agence Bio ou de l'Agence de la Transition Écologique (ADEME)...

Apparu en 2007, ce slogan a été popularisé par Ségolène Royal en 2014 et fait depuis fureur dès que les débats portent sur l'avion, la consommation de viande, le prix des carburants, les passoires thermiques, sur tout ce qui peut paraître contraignant pour les citoyens.

**Et a priori, cela peut s'entendre.
Sauf qu'il y a citoyens et citoyens...**

Les 1% d'ultrariches dans le monde génèrent autant d'émissions de carbone que les deux-tiers les plus pauvres de l'humanité, soit 5 milliards de personnes. Jets privés, hélicoptères, superyachts, résidences secondaires et domaines somptueux, bijoux et œuvres d'art d'exception, services sur mesure, personnel (cuisiniers, pilotes, gardes du corps...), loisirs (comme les vols dans l'espace) et surtout patrimoines financiers et investissements dans les énergies fossiles, le ciment, etc. font que ces super-riches exacerbent la crise climatique et les inégalités !

Les pays pauvres, qui émettent le moins de gaz à effet de serre, sont aussi les plus vulnérables au dérèglement climatique : ils sont très exposés aux sécheresses et chaleurs extrêmes, aux inondations, aux tempêtes et sont incapables de s'adapter par manque d'infrastructures et de moyens. D'ici 2050, certaines régions seront inhabitables, et des nations insulaires seront submergées.

Tchad, Niger, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan, Irak, Haïti et tant d'autres, la liste des pays à très faible empreinte carbone en très grandes difficultés ne cesse de s'allonger, qui souffrent de faim, de pauvreté, de conflits armés et de maladies.

Alors oui : les politiques environnementales ne doivent pas pénaliser les personnes à faibles revenus, mais les accompagner par des mesures sociales : **l'écologie n'a pas vocation de punir les pauvres !**

Mais face à l'urgence climatique extrême, l'inaction est criminelle ! Il est urgent de financer des politiques environnementales et sociales comme il est totalement légitime* de peser sur les ultrariches** en taxant leurs comportements et investissements polluants**.

● Jean-Pierre PIELA

* N'en déplaise aux think tank ultralibéraux.

** Le patrimoine financier de 63 milliardaires français émet autant de gaz à effet de serre que celui de 50 % des ménages français. Avec au moins 152 millions de tonnes équivalent CO2 en une année, le patrimoine financier de ces 63 milliardaires émet autant que le Danemark, la Finlande et la Suède réunis.

(www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/isf-climatique/)

Avis d'enquête publique unique

La Révision Allégée du PLUi portée par la Communauté des Communes et concernant les projets d'extension de l'hôtel 48°Nord et du Parc Alsace Aventure arrive à sa fin, après trois années de procédures d'urbanisme, dont une étude environnementale d'un an pour évaluer les impacts sur l'environnement et la biodiversité.

Après une réunion publique en octobre 2025 à Breitenbach et plusieurs rencontres avec les administrations et organismes appelés à s'exprimer sur les deux projets, l'enquête publique aura lieu du 15 septembre au 16 octobre 2026 comme mentionné ci-dessous.

Communauté de Communes de La Vallée de Villé

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÉVISION ALLÉGÉE N°2 ET RÉVISION ALLÉGÉE N°3

Par arrêté communautaire du 12/08/2026, il sera procédé à une enquête publique unique sur les projets de révision allégée n°2 et de révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal.

- L'objectif de la révision allégée n°2 du PLUi est de conforter le développement et la pérennisation de l'Hôtel paysager 48°Nord. Il s'agit de permettre la création de nouvelles unités d'hébergement, l'aménagement d'un bâtiment d'accueil, d'un restaurant, d'équipements annexes et de l'ancienne carrière à des fins événementielles temporaires
- L'objectif de la révision allégée n°3 du PLUi est de pérenniser le Parc Alsace Aventure en diversifiant l'offre existante. Il s'agit de permettre la réalisation de la plateforme de la gare de départ du Verti'câble et la création d'au maximum cinq cabanes dans les arbres.

L'enquête se déroulera sur une durée de 32 jours consécutifs :

**du mardi 15 septembre 2026 à 09h00
au vendredi 16 octobre 2026 à 16h00.**

Monsieur PRUVOST, cadre de banque retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur PIMMEL, ingénieur en environnement, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le 1er Vice-Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique unique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

www.registre-numerique.fr/ra2-ra3-plui-vallee-de-ville



Le siège de l'enquête sera la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Le dossier d'enquête publique unique sur support papier sera déposé à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et à la mairie de Breitenbach et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public ci-dessous :

Communauté de Communes de la Vallée de Villé Centre administratif

**1 rue Principale
67220 BASSEMBERG
→ du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h**

Mairie de Breitenbach 4 Place de l'Église 67220 BREITENBACH

**→ les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30**

Ouverture exceptionnelle de la mairie de Breitenbach pour les besoins de l'enquête publique le mardi 29 septembre 2026 de 17h00 à 19h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Breitenbach aux jours et aux horaires suivants :

Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Centre administratif
1 rue Principale
67220 BASSEMBERG
→ Mardi 15 septembre 2026 de 10h à 12h

Mairie de Breitenbach
4 Place de l'Église
67220 BREITENBACH
→ Mardi 29 septembre 2026 de 17h à 19h

Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Centre administratif
1 rue Principale
67220 BASSEMBERG
→ Vendredi 16 octobre 2026 de 14h à 16h

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête (coté et paraphé par le commissaire enquêteur) et déposé au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et à la mairie de Breitenbach ;
- soit en les adressant **par courrier** à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la Communauté de Communes, 1 rue Principale – 67220 BASSEMBERG ;
- soit en les adressant par **voie électronique** à l'adresse suivante : plui-vallee-de-ville-ra2-ra3@mail.registre-numerique.fr

- soit en les consignant sur le **registre dématérialisé** accessible à l'adresse suivante : www.registre-numerique.fr/ra2-ra3-plui-vallee-de-ville

Les observations et propositions écrites ou orales du public peuvent être également reçues par le commissaire enquêteur, lors de ses permanences.

Les dossiers de révisions allégées n°2 et n°3 du PLUi comportent chacun une évaluation environnementale dans leurs rapports de présentation. Les avis de l'autorité environnementale sur lesdites évaluations sont joints au dossier d'enquête publique unique.

L'autorité responsable des projets de révision allégée n°2 et de révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal est la Communauté de Communes de la Vallée de Villé représentée par son Président Monsieur Serge JANUS et dont le siège administratif est situé 1 rue Principale – 67220 BASSEMBERG. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, les projets, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique unique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibérations du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à la mairie de Breitenbach et sur le site internet de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.



20

SEPT.

CONCERT ENSEMBLE VOCAL PHILAE

17h

Église Saint Gall



C'est un ensemble amateur franco-allemand fondé à Strasbourg en 2020. Il est composé de chanteurs passionnés et expérimentés. Motivé par une grande exigence musicale, cet ensemble se destine à l'exploration du répertoire vocal de la Renaissance à nos jours. Il a notamment pour vocation de construire un lien fort avec le public au moyen de concerts présentés et commentés, mais aussi de représentations au bénéfice d'associations.

Imaginez... un jardin. Romantique et impressionniste, digne d'un tableau de Monet... Un ruisseau qui serpente, une fontaine à la pierre blanche, le reflet des branches dans l'eau et un petit lac qui appelle à la rêverie et à la promenade. Des arbres, des fleurs, les couleurs des feuilles changeantes, les saisons qui passent, le babil des oiseaux. Au milieu, un petit banc pour se reposer ...

Debussy, Duparc, Ravel, Hahn, Saint-Saëns, Lili Boulanger, Poulenc... Venez partager un moment polyphonique enchanteur et hors du temps en compagnie de l'Ensemble Vocal Philae, accompagné au piano par le talentueux Firmin Martens !

Ensemble Vocal Philae
Piano : Firmin Martens
Direction : Cédric Dosch

www.ensemblevocalphilae.eu

85
ans

Le conseil municipal adresse ses plus sincères félicitations et vœux de santé et de bonheur à Mr **DOLLÉ Alphonse** et Mr **DOLLÉ Roland** qui ont fêté leurs 85^e anniversaire cet été.

Noces de diamant



Anne-Marie et Xavier Witz ont fêté leurs noces de diamant le 20 mai 2026 et le Maire les a rencontrés pour leur remettre une petite attention de la part de la commune.

Malgré les années qui s'accumulent, Anne-Marie et Xavier restent actifs et goûtent à la joie des rencontres et au bon vivre de notre commune, heureux d'avoir pu cheminer ensemble depuis si longtemps. Nous leur souhaitons de pouvoir poursuivre leur chemin aussi loin que possible en gardant leur joie de vivre et les remercions pour leur intérêt et leur soutien aux actualités communales.